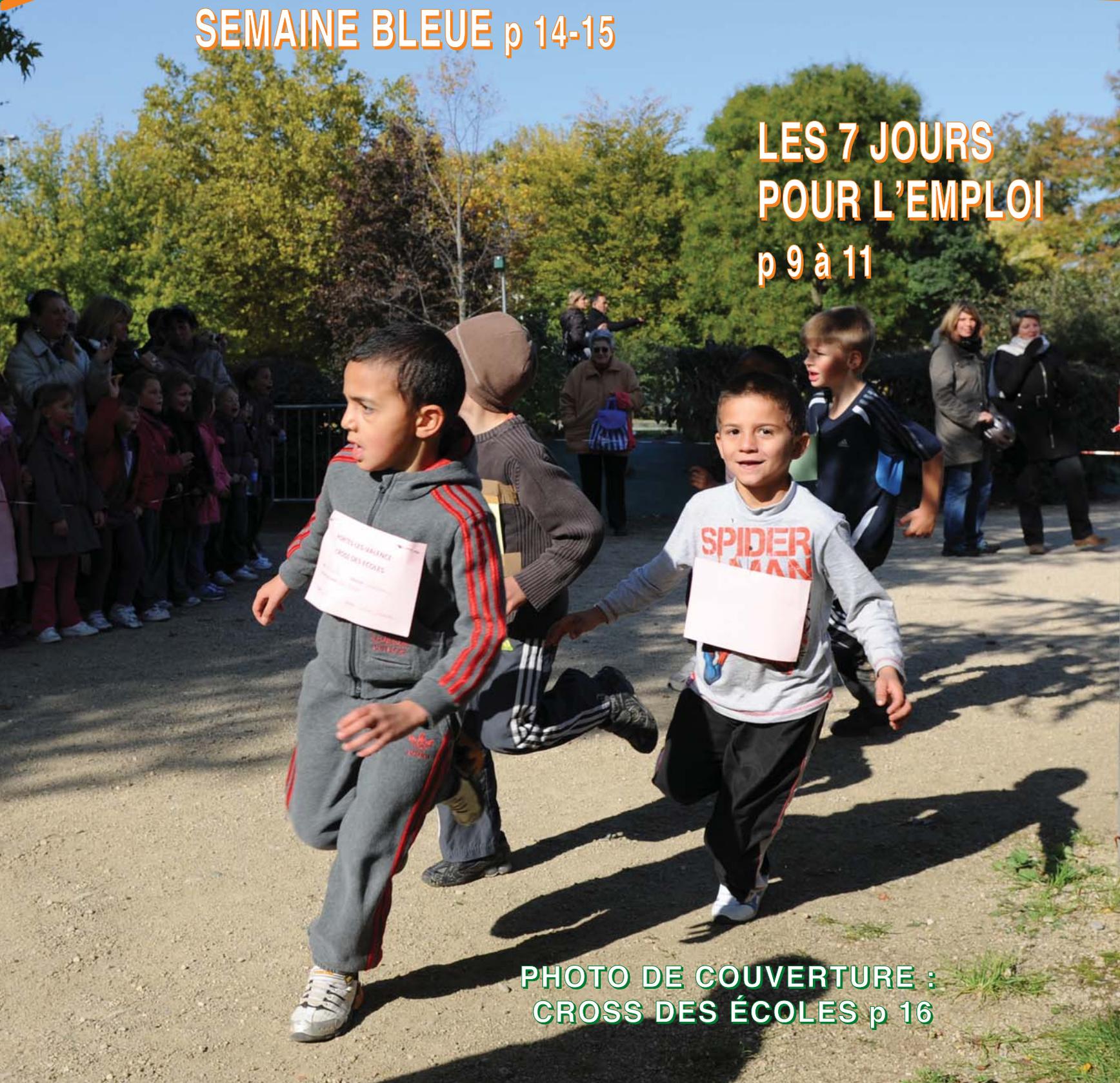


# Portes Infos

Le journal - N° 28 - Novembre 2011

**SEMAINE BLEUE p 14-15**

**LES 7 JOURS  
POUR L'EMPLOI  
p 9 à 11**



**PHOTO DE COUVERTURE :  
CROSS DES ÉCOLES p 16**

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.

### À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

[www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

### La Structure multi-accueil petite enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

### Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30.

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain  
Tél. : 04 75 57 83 83

### Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

### Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h sur inscription au 04 75 57 83 83.

### Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79  
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin.  
Tél. : 04 75 57 00 96

## DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14h à 17h30.

Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

## POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90.  
En dehors de ces heures, faire le 17.

## PHARMACIES DE GARDE

### NOVEMBRE

Samedi 19, lundi 21 : Gauthier

Samedi 26, lundi 28 : Chœur

### DECEMBRE

Samedi 3, lundi 5 : Les Cèdres

Samedi 10, lundi 12 : Gauthier

Samedi 17, lundi 19 : Chœur

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé  
rue Francis Jourdain

### Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

### Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80 (sur rdv), lundi et jeudi de 14h à 17h

### Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14h 0 à 17h

### Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h

### Femmes solidaires

04 75 57 02 41, le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h

### REMAID (aide aux victimes)

04 75 55 39 34, sur rendez-vous le jeudi matin

### Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur), le mercredi de 10h à 12h

### AIRE

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38, le mercredi de 14h à 16h

### CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1<sup>er</sup> lundi du mois de 17h30 à 19h

## GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, Vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h jeudi 1<sup>er</sup> décembre.

## PERMANENCES DES ÉLUS

**Pierre Trapier**, maire.

Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

**Raymond Rinaldi**, 1<sup>er</sup> adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

**Marjolaine Borde**, 2<sup>e</sup> adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au : 04 75 57 95 15

**Claude Campagne**, 3<sup>e</sup> adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

**Jocelyne Couriol**, 4<sup>e</sup> adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

**Jean-Michel Bochaton**, 5<sup>e</sup> adjoint.

(Emploi, économie, insertion, inter-communalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

**Martine Guillermin**, 6<sup>e</sup> adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

**Gérard Laurent-Bourge**, 7<sup>e</sup> adjoint.

(Finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Sandrine Augier-Colomb**, 8<sup>e</sup> adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

**Gérard Merland**,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le mardi de 16h30 à 18h30

**Gérard Sagnard**,

conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

### Magazine d'informations municipales.

Directeur de la publication :

Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence.

Rédaction et photos : Yann Etienne.

Conception graphique et mise en page :

Agnès Molières.

Imprimerie : Public Imprim,

tél. : 04 72 50 31 58.

Distribution : Distribal Chomel Patrick,

tél. : 04 75 41 37 34

## Et si on parlait aussi du budget militaire ?

Les gouvernements européens adeptes de “la concurrence libre et non faussée” et les agences de notation (1) nous expliquent que la dette publique est devenue trop importante à force de dépenses inconsidérées de l’Etat pour l’éducation, la santé ou l’emploi... En réalité, les plans de rigueur leur permettent de détruire tous les acquis gagnés par les peuples : protection sociale, droit au travail, éducation de qualité pour tous, alors qu’en France en 2010, les plus grandes entreprises ont réalisé plus de 80 milliards d’euros de profits.

Au moment où la Loi des finances votée par le parlement ponctionnera une fois de plus les dotations de l’Etat aux communes, un budget doit particulièrement attirer notre attention : celui de la Défense prévu pour 2012 de près de 40 milliards d’euros.

Ce budget s’inscrit dans la 11<sup>ème</sup> Loi de programmation militaire comme si la crise n’existait pas. Ainsi, en engageant 185,9 milliards d’euros pour les années 2009 à 2014 -dont 101,9 milliards consacrés aux équipements- ces prévisions de dépenses militaires alourdissent un peu plus encore la dette publique. Pour quoi faire ?

Quelles sont les menaces auxquelles notre pays doit faire face et qui nécessitent un tel détournement de fonds ? Au moment où la plus grande partie de la communauté internationale travaille à un processus d’élimination de l’arme nucléaire au travers d’une nouvelle convention, quel intérêt à consacrer 21 % des crédits d’équipement à la menace atomique ?

Continuer de dépenser plus pour les armes et moins pour les besoins vitaux des habitants n’apporte ni la paix ni la sécurité. Au contraire, à force de préparer la guerre, on finit par la faire. C’est le cas de l’Afghanistan où l’on dépense 10 fois plus pour les opérations militaires que pour la reconstruction.

Conséquence de la réintégration de la France dans l’OTAN, de la Loi de programmation militaire et du non respect des engagements nationaux en matière de désarmement nucléaire, ce budget n’est pas tolérable.

Combien d’hôpitaux, de crèches, d’écoles, d’équipements publics pourraient être construits tout de suite si une partie du budget de la défense était affectée aux besoins humains non satisfaits ?



Voilà des dépenses utiles qui serviraient à satisfaire des besoins sociaux ainsi que le développement de l’action publique au service de la cohésion sociale et de la promotion de la paix.

(1) Agences de notation : sociétés privées (Standard & Poor’s, Moody’s et Fitch) financées par les acteurs des marchés pour les “conseiller”. Les États sont aussi notés (de AAA à D) ce qui conditionne les taux d’intérêt auxquels ils pourront emprunter (plus la note est basse, plus le taux est élevé).

Pierre Trapier,  
Maire de Portes-lès-Valence

## Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011

*Être acteur de son présent, construire son avenir.*

**En 2012, auront lieu deux échéances électorales, les élections présidentielles et législatives. Pour voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence.**

Actuellement 22 % des 18-19 ans ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Le taux d'absentéisme s'élevait à 55 % lors des dernières élections cantonales en 2011 (qui ne concernaient que la moitié du pays). Dans le même temps, le premier tour de l'élection présidentielle en 2007 a été marqué par une participation exceptionnelle avec un score de 83,77 %.

### Alors pourquoi voter ?

Inscrit dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le vote est un droit. Il

permet à chaque citoyen d'exprimer son opinion, sa volonté. Ne pas voter, c'est d'une certaine façon se laisser voler son avis.

Voter, c'est être en contact direct avec le processus politique. Par ce geste, nous pouvons choisir nos élu-e-s, locaux, nationaux et européens.

Voter nous lie les uns aux autres en tant que citoyens et citoyennes. Participer à une élection, c'est contribuer au bon fonctionnement de notre démocratie, c'est exprimer un accord ou un désaccord avec les responsables politiques, avec leurs bilans ou leurs projets.

**En s'abstenant de voter, le lien entre chacun des citoyens est fragilisé.**

Voter sert aussi à protéger nos libertés. Une société démocratique ne peut survivre, se développer, évoluer, que si les citoyens qui la composent, considèrent le processus politique comme un devoir et une responsabilité.

La carte d'électeur est un outil indispensable pour affirmer ses idées. Il n'est certes pas le seul.

**La démarche pour l'obtenir est simple et ne prend que quelques minutes.**

**Faite votre demande d'inscription avant le 31 décembre 2011**

Vous avez maintenant toutes les infos, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire auprès de votre mairie, et bien sûr faire votre devoir le moment venu !

Yann Etienne

### Conditions à remplir pour s'inscrire sur la liste électorale de Portes-lès-Valence

- avoir la qualité d'électeur : être majeur de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- résider sur la commune.

### Comment s'inscrire ?

- en mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

### Rapide historique de vote en France

**1791 : la France est gouvernée par une monarchie constitutionnelle qui met en place un suffrage indirect où seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt ont le droit de vote.**

**1848 : le mouvement révolutionnaire institue la république et le suffrage universel à tous les hommes français de plus de 21 ans**

**1944 : droit de vote des femmes**

**1974 : droit de vote à 18 ans**

**Cette carte reste la meilleure pour exprimer vos vœux !**



**ÉLECTIONS 2012**  
**Inscrivez-vous**

# Un nouveau conseil de quartier

## Parole aux citoyens

**Le jeudi 20 octobre, les habitants du quartier nord étaient invités à participer à l'assemblée générale préparatoire à la création du conseil de quartier Nord. Cinquième du nom à voir le jour sur notre commune. C'est un axe prioritaire du mandat que de favoriser le dialogue en direct entre les élus et les citoyens.**

La salle principale de la Maison des associations a fait le plein pour la première réunion en vue de la création du conseil de quartier Nord. Aux côtés du maire, Pierre Trapier, les élus du quartier : Jocelyne Couriol, adjointe au maire, Gérard Merland, conseiller municipal délégué et d'autres élus intéressés par la démarche : Jean-Michel Bochaton, Gérard Sagnard et Ali Chaabi. Plus d'une cinquantaine de personnes avaient répondu présentes, démontrant la volonté des habitants de s'impliquer dans le processus de la démocratie participative.

Le maire, Pierre Trapier a tout d'abord expliqué le but d'un conseil de quartier, en précisant que celui-ci est un lieu d'élaboration collectif de projets, un lieu de consultation et de développement du lien social. Pour cela, la défense de

l'intérêt général doit être au cœur des débats d'un conseil de quartier. Les élus du quartier seront présents aux réunions du conseil mais sans droit de vote. Pour commencer, une fiche navette sera mise en place afin que les habitants du quartier notent leurs remarques. Un bulletin pris en charge par la municipalité verra également le jour.

Lors de cette réunion de premier échange entre les habitants du quartier et les élus, plusieurs inquiétudes ont été signalées, comme des problèmes liés à la voirie et aux excès de vitesse. Gérard Sagnard donne alors des explications sur le radar indicateur de vitesse et l'utilisation des données qui sont collectées. Des questions sont également posées sur l'aménagement de la zone d'activités actuellement en travaux au Nord



de la ville. C'est un opérateur privé qui effectue les travaux. Vous retrouverez plus d'informations sur ce point en page 12 de ce Portes-Infos. Les habitants demandent également des précisions sur la construction du lotissement "Les Portes Vertes", celle-ci commencera au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2012 et s'échelonnnera sur 4 ans. Les réunions du conseil de quartier sont l'occasion pour les citoyens de se retrouver, d'échanger et de construire avec la municipalité une "ville citoyenne et participative".

YE

## Espace Cristal : un écrin pour 75 cl de saveur

Voilà maintenant 6 ans que le Comité des Fêtes avec son président Monsieur Robert Dye et toute l'équipe de bénévoles nous invitent à un voyage à travers les régions françaises. Les nombreux visiteurs du salon ont pu se promener de vignobles en vignobles à la découverte d'un florilège de bouquets.



Cette année, 48 stands étaient présents. Dans chacun d'eux, les visiteurs ont pu déguster les meilleurs crus, mais aussi savourer les mets les plus fins comme le foie gras ou la charcuterie d'Ardèche... un vrai enchantement pour les papilles.

Le salon des vins de Portes-lès-Valence, c'est aussi partir à la rencontre des hommes et des femmes viticulteurs, qui façonnent avec passion et amour le raisin pour que celui-ci s'exprime et se révèle.

La viticulture a 6000 ans, 6000 années d'observation et de recherche pour arriver à la qualité disponible aujourd'hui. C'est pour ceci que le vin n'est pas une marchandise comme les autres. A l'heure où l'on veut nous faire consommer des vins industriels, au goût conformisé et médiocre, choisir la viticulture



artisanale, c'est faire le choix de la qualité et de l'authenticité d'un véritable savoir faire, c'est faire le choix de défendre notre terroir. Ouvrir une bouteille de vin est un acte convivial qui invite au plaisir et au dialogue, et comme Louis Pasteur, scientifique reconnu pour ses découvertes, le disait : « Il y a plus de philosophie dans une bouteille de vin que dans tous les livres ».

YE

## Séance du conseil municipal

### Le projet de construction de logements sociaux en bonne voie

**Plusieurs sujets importants étaient à l'ordre du jour du Conseil municipal ce lundi 24 octobre à 19 h. Une décision modificative, des subventions aux associations, la réalisation de 75 logements sociaux par DAH furent les principaux dossiers évoqués.**

Premier point à l'ordre du jour, la délibération concernant une décision modificative (DM), c'est-à-dire des réajustements opérés depuis le vote du budget primitif en avril dernier, présentée par Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire en charge des finances. En fonctionnement, comme en investissement, les montants de cette DM (respectivement 163 000 et 132 000 euros) représentent 1 %, ce qui témoigne d'une bonne gestion budgétaire et du respect des engagements pris au moment de la présentation du budget au printemps. Notons dans cette DM, s'agissant des dépenses imprévues, « la budgétisation de travaux de la passerelle construite au milieu des années 80, dans le Parc Aragon, dont l'état dégradé nécessite une intervention urgente. Elle sera refaite à neuf et devrait être ré-ouverte mi-novembre 2011 », comme l'indiqua Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux. La délibération a été votée par la majorité municipale. L'opposition

s'est abstenue, sans faire de commentaires quant au sens de leur vote.

#### Coup de pouce à l'association "Les Portes de l'Emploi"

Autre sujet, le vote des subventions aux associations non sportives et non culturelles dont les tableaux furent présentés par Claude Campagne, adjoint au maire en charge de la vie associative et Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de l'emploi. Ce dernier souligna l'augmentation de la subvention à l'association "Les Portes de l'Emploi", justifiée « au regard de la situation économique dégradée depuis plus d'un an, avec la crise, et des besoins pour l'association de faire face à une recrudescence du nombre de chômeurs, sur Portes et ses alentours ». L'ensemble des subventions proposées a été voté à l'unanimité.

#### 75 nouveaux logements sociaux rue Jules Ferry

Dossier aussi important développé par Raymond Rinaldi et Jocelyne Couriol, adjoints au maire, c'est celui des 75 logements sociaux construits par DAH rue Jules Ferry. La commune cède, à titre gratuit, un terrain à DAH



d'une valeur estimée par France Domaines à 300 000 euros. En contrepartie, DAH s'est engagée à réaliser la voirie d'accès aux logements, des parkings et des jardins familiaux. De plus, 20 logements seront mis à la disposition de la mairie. « C'est une plus-value qui conforte un choix politique important dans la lignée des grands bâtisseurs de Portes que sont Gabriel Coullaud et Jean-Guy Pinède, fidèle aussi à nos engagements pris devant les électeurs d'agir pour la mixité sociale et le droit au logement » dira le maire, Pierre Trapier.

Ce projet de construction de logements se fera par étapes. Le long de la rue Jules Ferry et de la rue Descartes, 5 logements T2, 6 T3 seront construits. Au Nord, le long de l'allée de la Fraternité, 2 maisons T4 en bande, 2 maisons T5 en bande seront bâties. Au centre de l'îlot, 1 maison T4 et 4 logements T3 verront le jour. « Cette cession gratuite à DAH vient à la suite de notre travail dans le cadre du PLU qui prévoit une augmentation planifiée de construction de 70 logements sur Portes par an » affirma Raymond Rinaldi



chargé de l'urbanisme. Et Jocelyne Couriol, élue en charge du logement, de conclure : « Nous avons fait le constat que certaines personnes âgées vivaient quelquefois dans des logements sur-dimensionnés par rapport à leurs besoins ou leurs revenus. C'est pourquoi, nous avons travaillé avec DAH afin de leur proposer, si elles le souhaitent, de disposer de logements adaptés, en plein cœur de ville ».

### Privilégier le bien-vivre ensemble

Il faut enfin souligner que ce programme de construction de 75 logements locatifs so-

ciaux, inclut une salle de réunion pour les habitants de 120 m<sup>2</sup>.

Nous reviendrons dans une prochaine édition du journal municipal plus en détails sur ce projet qui, s'il a pris du retard du fait de négociations délicates entre DAH et la SNCF, devrait s'achever pour une grande partie fin 2013.

Les deux délibérations, l'une relative à la cession gratuite de terrains par la municipalité à Drôme Aménagement Habitat et l'autre relative à la convention prescrivant des contreparties évoquées ci-dessus, ont été votées à l'unanimité des élus de l'assemblée municipale de Portes-lès-Valence.



## André Fine nous a quittés.

### Militant syndical et homme populaire estimé de tous.

**André Fine ne nous comblera plus de sa fraternité. La maladie qu'il affrontait avec un grand courage et toute sa détermination, si particulière, faite d'écoute, de respect et d'intelligence humaine, vient de l'emporter.**



André Fine a marqué la vie de la commune. Aux côtés de Gabriel Coullaud et de Jean-Guy Pinède, il exerça avec dévouement plusieurs mandats de conseiller municipal de 1965 à 1971, de 1971 à 1977, de 1977 jusqu'en 1983,

comme responsable des affaires sociales. Militant syndical à la CGT, homme populaire et estimé de tous, il fit toute sa carrière de cheminot au dépôt de Portes et fut un militant associatif hors pair, dans l'action et la modestie. Responsable de la Croix-rouge dans la commune, militant inlassable du don du sang, initiateur mutualiste du "secours au décès" pour les familles cheminotes, responsable des Amis de l'école laïque, membre du Comité d'entente des anciens combattants, la liste serait longue pour retracer la route de cet homme de convictions, que tous s'attachèrent à définir comme un élu du peuple, proche des gens.

Passionné de cinéma, André Fine fut aussi le promoteur de Ciné laïque, créé à Portes-lès-Valence avec les membres de la société des Amis de l'école laïque en consacrant la plupart de ses week-ends à l'exercice de sa passion de projectionniste... bénévole.

C'est un militant de l'éducation populaire qui disparaît, porté en permanence par un esprit de fraternité comme en témoigne son engagement pour la Paix et l'amitié entre les peuples. André Fine avait reçu récemment le diplôme d'honneur de combattant de l'armée française

(1939 - 1945) en reconnaissance de son action pour la France.

Portes-lès-Valence vient de perdre un de ses bâtisseurs les plus dynamiques, qui a su tisser avec beaucoup d'entre nous de précieux liens de confiance et d'amitié.

La municipalité s'associe à la peine de sa fille Andrée, de sa petite fille, de toute sa famille et de ses nombreux amis.



## Interview de Nelly Dupessey...

*...conseillère municipale impliquée sur les sujets d'environnement.*



Nelly Dupessey, vous êtes élue depuis mars 2008, conseillère municipale et impliquée dans les sujets traitant de l'environnement. Pourquoi cet intérêt quant à l'écologie ?

*Mon intérêt pour l'écologie ne relève pas d'un engouement récent pour un phénomène de mode, mais correspond à la mise en œuvre, à titre personnel, depuis bien longtemps, de*

*gestes que l'on qualifie aujourd'hui de responsables, alors qu'ils relèvent simplement de bon sens, d'observation, de respect. Par exemple, on préserve la ressource en eau en ne laissant pas couler le robinet, on éteint lorsque l'on quitte une pièce, on baisse le chauffage dans la journée si on est absent, ce que chacun peut faire chez soi... Mais bien d'autres gestes peuvent aussi contribuer au respect de notre environnement.*

*Ces convictions m'ont conduite à m'engager au fil du temps auprès d'associations pionnières en la matière. De là à vouloir continuer au sein de l'équipe municipale, le pas a été facile à franchir.*

**Justement, comment une collectivité peut-elle être utile face à une crise écologique grandissante ?**

*De nombreuses actions peuvent être portées par les collectivités, permettant ainsi aux citoyens de mesurer la portée des engagements, avec des résultats visibles par tous. Bien sûr, nous devons cibler nos objectifs, les priorités et les expliquer clairement. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, mais de s'inscrire dans des programmes durables.*

*A mon sens, les réalisations municipales peu-*

*vent réellement traduire certaines des volontés portées par les Grenelles de l'environnement, que cela concerne les modes de déplacement, les énergies renouvelables, la consommation etc... Tous les domaines peuvent être représentés !*

**Portes-lès-Valence a adopté un Agenda 21, quel est le sens de cette démarche ?**

*L'adoption de l'Agenda 21 qui définit pour notre commune les actions à mener, souligne l'implication des différents services municipaux, espaces verts, cantine scolaire avec repas bio, subvention aux particuliers pour la pose de chauffe-eau solaire, rénovations ou créations de bâtiments municipaux aux normes environnementales (utilisation des énergies renouvelables), chaufferie bois, etc. Au sein de l'agglomération, la volonté d'un environnement plus respectueux est également très forte : plusieurs commissions travaillent sur les collectes et le recyclage des déchets, sur la ressource en eau, sur les modes de déplacement, etc.*

*Les sujets sont vastes et méritent bien que l'on y consacre une mandature.*

## Économie d'énergie



“Familles à énergie positive” : un concours d'économie d'énergie pour agir ensemble et dans la convivialité contre le réchauffement climatique.

Le conseil général de la Drôme, avec la participation de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes propose aux familles de l'agglomération de participer à la 4<sup>ème</sup> édition, celle de l'hiver 2011-2012.

Le principe est simple. Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour présenter

leur village, leur quartier ou leur entreprise et concourir avec l'objectif d'économiser sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique... uniquement en changeant les habitudes.

Avec l'aide d'un animateur, chaque équipe fait le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le concours.

*Pour plus de renseignements contacter le numéro vert (0 800 00 36 86), ou envoyer un mail à : [ed@dromenet.org](mailto:ed@dromenet.org)*

# LES 7 JOURS

# POUR L'EMPLOI



## Édito

Pour la troisième année, l'équipe municipale organisera "Les 7 jours pour l'emploi".

Fort du succès des années précédentes, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprises, jeunes en formation, salariés ou syndicalistes, élus locaux, associations et habitants de notre commune pourront y participer.

L'Histoire de Portes est liée à son essor économique. Il est donc naturel que la municipalité consacre une attention particulière à tous ceux qui ont œuvré au développement de notre ville. Saluons la disponibilité des entreprises Constructel, Mégnant et le centre de formation AFT-IFTIM qui acceptent d'ouvrir leurs portes à l'occasion des visites guidées où les habitants de la commune sont conviés. À noter le partenariat avec Valence Agglomération Sud Rhône-Alpes, l'association "Les Portes de l'Emploi", la mission locale de Valence, la bibliothèque, le Train-Cinéma et la MJC-Centre Social de Portes.

Le lancement des "7 jours pour l'emploi" se fera le jeudi 17 novembre. Nous aurons le plaisir de vous y rencontrer afin de vous présenter plus en détail le programme.

**Pierre Trapier,**  
maire de Portes-lès-Valence  
**Jean-Michel Bochaton,**  
adjoint au maire en charge  
de l'économie et de l'insertion

## du 17 au 25 novembre 2011

**Jeudi**  
**17**

### Lancement des "7 jours pour l'emploi"

*Bibliothèque de Portes,  
centre culturel L. Aragon - 18h*

*En présence du Maire de Portes, des élus,  
de la population et des partenaires.*

*Pendant les "7 jours sur l'emploi" le public pourra venir découvrir  
la sélection de livres sur le thème de l'économie, de l'emploi, du travail et de la formation.*

**Bibliothèque de  
Portes-lès-Valence**

04 75 57 40 65



Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes

# LES 7 JOURS



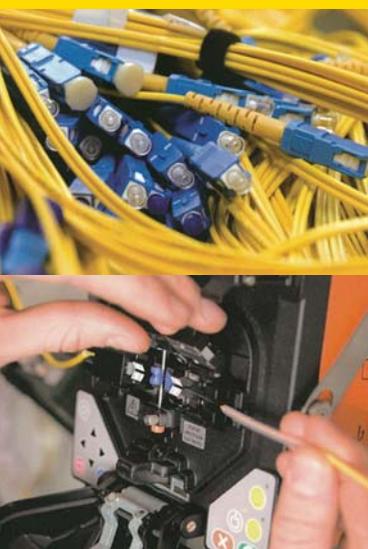
## Échanges autour de la situation de l'emploi

*Mairie - salle des mariages - 12h*

*La situation économique préoccupe salariés et syndicalistes. La crise mondiale et nationale pèse sur les PME-PMI, artisans, très petites entreprises, sous-traitants. À l'occasion de cet échange informel, les élus de Portes seront à l'écoute des dossiers touchant l'emploi. Sont conviés à cet échange, les syndicats, les unions syndicales départementales et locales.*

SUR INSCRIPTION PRÉALABLE AUPRÈS DU CABINET DU MAIRE : 04 75 57 95 15

**Vendredi**  
**18**



## Visite guidée de l'Entreprise CONSTRUCTEL

*Rendez-vous devant l'entreprise à 10h précises  
CONSTRUCTEL, ZA de Morlon, 2-1 rue Jean-Baptiste Corot*

*Entreprise leader dans le secteur de la télécommunication en France. Possède des connaissances importantes dans la conception, la mise en place et la construction d'infrastructures de réseaux d'énergie et de télécommunications. Constructel investit dans la formation de ses salariés. Elle est présente sur de nombreux marchés.*

VISITE OUVERTE À TOUS

**Lundi**  
**21**



## Film "De bon matin" suivi d'un débat

*Train-Cinéma - 20h30  
séance unique*

*Film de Jean-Marc Moutout avec Jean-Pierre Darroussin... Résumé : Paul Wertret, 50 ans, se rend à son travail où il est chargé d'affaires. Il arrive à 8h comme d'habitude, sort un revolver et abat deux de ses supérieurs. Dans l'attente des forces de l'ordre, cet homme jusque là sans histoire, revoit des pans de sa vie et les événements qui l'on conduit à commettre son acte.*

*À 22h, débat avec la participation de Jean-Michel Bochaton, maire-adjoint en charge de l'emploi de l'économie et de l'insertion.*

ENTRÉE GRATUITE

**Mardi**  
**22**

# POUR L'EMPLOI



**Mercredi**  
**23**

## Après-midi d'information : emploi-orientation-formation

*Espace Cristal - 14h30*

EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE,  
L'ASSOCIATION "LES PORTES DE L'EMPLOI",  
LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MJC-CENTRE SOCIAL  
DE PORTES-LÈS-VALENCE

*Venez vous informer sur les possibilités d'accompagnement à l'emploi, à l'orientation et à la formation.*

ENTRÉE LIBRE - TOUT PUBLIC

  
**MISSION LOCALE**  
Agglomération et Territoire du Valentinois



**Jeudi**  
**24**

## Visite guidée de l'Entreprise MÉGNANT

*Rendez-vous devant l'entreprise à 10h précises*  
*MÉGNANT, ZA des Auréats, 705 avenue Pierre Brossolette*

AVEC LA PARTICIPATION DU LYCÉE PROFESSIONNEL MONTESQUIEU.

*L'entreprise Mégnant est la spécialiste de la fabrication artisanale sur mesure de divers travaux de métallerie et de ferronnerie : barreaudages, pergolas, marquises, portails... Spécialiste aussi dans la pose de fenêtres PVC et aluminium, volets roulants... Une occasion de découvrir une filière, des métiers et des entreprises qui recrutent.*

VISITE OUVERTE À TOUS



**Vendredi**  
**25**

## Visite guidée de l'AFT-IFTIM Formation Transport Logistique Valence

*Rendez-vous devant le centre à 10h précises*  
*AFT-IFTIM, ZI la Motte, rue Louis Saillant*

EN PARTENARIAT AVEC VALENCE AGGLOMÉRATION SUD RHÔNE-ALPES

*AFT-IFTIM propose des formations initiales, continue et en alternance (apprentissage et professionnalisation) du niveau CAP à BAC + 6 - Master spécialisé. Soit plus de 450 formations de perfectionnement pour les salariés du secteur, 150 formations initiales, ainsi que des formations de reconversion pour les demandeurs d'emploi.*

VISITE OUVERTE À TOUS



# NOVEMBRE 2011



## “Nationale 7”

### L'aménagement économique du Nord de la ville



**Cela faisait plus de 20 ans que le projet privé d'aménagement de la partie de la zone industrielle des Auréats, située à l'entrée nord de la ville, était dans les cartons. Il vient -enfin- de voir le jour après l'accord intervenu entre le propriétaire et un promoteur.**

Le projet “Nationale 7”, tel que l'annonce le panneau d'informations, situé près du rond-point au Nord de Portes, avance à grand pas. Qui dit travaux d'aménagement, dit questions nombreuses des portois auxquelles “Portes infos” va tenter de répondre.

Il convient tout d'abord d'indiquer que ce n'est pas la municipalité qui aménage ces terrains, mais un promoteur privé. Depuis plus de 20 ans, des négociations avaient lieu entre le propriétaire et des acquéreurs potentiels. Aujourd'hui, l'ancien propriétaire a accepté qu'un promoteur aménage son terrain, en conformité avec les règles d'urbanisme. En l'occurrence, le promoteur construit des bâtiments qui accueilleront des entrepôts commerciaux et commerces.

Ce projet n'est donc pas nouveau. Déjà, sous les mandatures de Jean-Guy Pinède et de Geneviève Girard, le projet existait, visant à poursuivre l'aménagement économique de cette partie du territoire.

Ainsi, le POS, plan d'occupation des sols, il y a plus de 20 ans, puis le PLU, plan local d'urbanisme, voté en 2011 ont fléchi la destination de ces terrains : une zone à urbaniser dite ouverte, à vocation dominante d'activités commerciales, classée en zone AUoic, au regard du PLU.

Ces terrains ont une superficie de près de 4 hectares. La surface hors-œuvre nette globale créée est de 8719,30 m<sup>2</sup>. Mais la question qui taraude tout le monde, c'est : « *quelles*

*activités y aura-t-il dans cette zone ?* »

Au moment où nous écrivons ces lignes, le promoteur est en train de vendre les espaces qu'il va aménager. Et comme il s'agit d'opérations d'ordre privé, la municipalité n'a pas de droit d'intervention pour prescrire telles ou telles activités, même si par l'intermédiaire du maire, Pierre Trapier, du 1<sup>er</sup> adjoint, Raymond Rinaldi en charge de l'urbanisme et de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge du développement économique, un rappel a été fait pour que les activités implantées s'inscrivent, de manière privilégiée, dans la continuité d'activités liés à l'habitat.

La municipalité ne connaît pas, pour l'heure, l'affectation commerciale de chaque box. Par contre, la superficie des 7 locaux d'usages commerciaux d'une surface de vente globale de 950 m<sup>2</sup>, s'échelonne de 60 m<sup>2</sup> à 232 m<sup>2</sup>.

Dans ce dossier, la mairie a un rôle technique et administratif, et doit s'assurer que le permis de construire respecte le Plan local d'urbanisme.

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), présidée par Monsieur le Préfet de la Drôme, sera chargée prochainement, d'étudier le dossier et de statuer sur les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale. Une autorisation est requise dès lors qu'un projet porte sur la créa-

tion d'un magasin de commerce de détail ou d'un ensemble de magasins d'une surface de vente supérieure à 1000 m<sup>2</sup> ou sur un projet d'extension d'un magasin ou d'un ensemble de magasins ayant déjà atteint ce seuil ou devant le dépasser par la réalisation du projet. La CDAC de la Drôme est composée de 5 élus (le maire de la commune d'implantation du projet, le Président de l'Agglomération, le maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement, le Président du Conseil général, le Président du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et de 3 personnalités qualifiées (en matière de consommation, d'aménagement du territoire et de développement durable).

Lorsque cette partie sera commercialisée, une seconde zone, dévolue à l'activité commerciale sera urbanisable après révision du document d'urbanisme. Elle concerne près de 7 hectares, situés entre l'avenue du Président Salvador Allende et l'avenue Pierre Brossollette, à l'Est du projet “Nationale 7”. Là aussi, il s'agira d'un aménagement effectué par un opérateur privé.

Notons enfin qu'au Sud de ces terrains, un projet d'aménagement urbain verra le jour dans le quartier du Peyrollet. Voir le “Portes-Infos” de mai 2011, en ligne sur le site Internet de la commune. [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

**Cyrille Bernardin**



# Une nouvelle fleuriste

## Le magasin "Violette" rue Jean Jaurès

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, une nouvelle fleuriste s'est installée sur notre commune, au 88 rue Jean Jaurès.**

Le nom du magasin ? Violette. Certains y verront le symbole de la modestie, de l'humilité ou de la discrétion de cette petite fleur sauvage... et pourtant la belle devanture du magasin et les senteurs attirent nécessairement. En entrant chez "Violette", Véronique Martin,

responsable du magasin, associée à Laurent Combe, vous recevra.

Véronique est dans le métier, comme l'on dit, depuis longtemps puisqu'elle a fait ses études au lycée horticole de Romans. Aujourd'hui, elle est à son compte après avoir exercé à Romans et Tain.

"Violette" vous propose donc une grande variété de fleurs, de plantes, pour tout événement, des compositions florales à votre guise, mais



aussi des décorations de vases et contenants. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

*Téléphone : 04 75 59 07 64.*

## Eg'Elec +, une auto-entreprise au service des particuliers



Francis Grange, l'électricité, ça le connaît. Tout d'abord, il est détenteur d'un CAP en électricité. Ensuite, pendant 35 ans, il travaillera dans ce secteur. Après un licenciement en août 2011, il fait le choix de poursuivre sur cette voie en créant sa propre entreprise : Eg'Elec +, fort de son expérience et de ses réseaux de connaissance.

L'auto-entreprise est, selon lui, le meilleur moyen afin de répondre aux demandes des particuliers. Il intervient donc, pour ce qui concerne l'électricité, sur les bâtiments, dans

le secteur industriel, de la rénovation, des alarmes, de la motorisation comme les portails... Portois depuis 28 ans, Francis Grange réside 11 allée des Pins. Il est joignable au : 04 75 57 05 97 ou au 06 46 86 98 15 ou par courriel : grange.francis@neuf.fr

## Rencontre entre les jeunes et la mission locale

La Mission Locale Agglomération et Territoire du Valentinois a organisé, jeudi 20 octobre, un échange avec des jeunes de Portes-lès-Valence et du canton autour de tables rondes. Cette initiative avait pour objectif d'aller progressivement à la rencontre des jeunes des communes adhérentes à la Mission Locale, d'être toujours plus en phase avec les préoccupations des jeunes et ainsi d'y apporter des solutions.

Une table ronde était animée par un conseiller professionnel "spécialiste" de chaque thé-

matique qui a désigné parmi les jeunes un rapporteur. S'en est suivie une synthèse de la table ronde par l'animateur et le rapporteur. Même si, malheureusement, peu de jeunes avaient répondu présents, force est de constater que les présents ont exprimé, via un questionnaire, une grande satisfaction quant à l'organisation d'une telle initiative de la part de la Mission locale.

En mobilisant les énergies de tous, la Mission locale, avec l'appui de la municipalité de Portes, des acteurs locaux et du service pu-

blic de l'emploi, entend poursuivre ses efforts, afin d'agir sur la globalité des problèmes faisant obstacle à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes de 16 à 25 ans.



### Podologue

Delphine Hannequin, pédicure, podologue, exerce au 124 rue Jean Jaurès depuis juin 2011.

## Semaine riche et variée avec nos aînés.

*Des moments privilégiés pour rapprocher les générations.*

La semaine bleue est une manifestation nationale qui a lieu toutes les années au mois d'octobre. La ville de Portes-lès-Valence y contribue depuis 2008 en portant une attention particulière aux personnes retraitées dans le cadre d'un programme riche en activités.



privilegié pour rapprocher les générations, mettre en valeur le rôle social des seniors, à travers des animations culturelles ou plus simplement festives ou conviviales.

Le CCAS de notre commune, comme les autres années, a porté son effort en direction des établissements qui accueillent des personnes âgées. Les résidents parfois en perte d'autonomie apprécient énormément que

nous venions à leur rencontre. Il n'est rien de plus beau que de les voir chanter, taper dans leurs mains et parfois verser une larme. Car la musique est porteuse de bien d'émotions et autres souvenirs.

Aussi l'animation musicale assurée par "Jour de fête" (chant et accordéon) à la maison de retraite des Chênes a été particulièrement appréciée, tout comme le spectacle musical "Les



Les CCAS du bassin de vie valentinois et le CLIC (Centre local d'information et de coordination) mettent leurs efforts en commun pour proposer une semaine riche et variée à nos aînés. La semaine bleue se veut un moment



mémoires d'un grand oncle" au Foyer Louise Michel. La projection de deux films "Un amour de jeunesse" et "La fille du puisatier" a agrémenté de riches moments d'échanges. Deux films autour de l'amour et des relations entre les différentes générations. Ces festivités ne doivent pas nous faire oublier les difficultés rencontrées par les personnes

âgées dans leur quotidien. Soyons attentifs à ne laisser personne sur le bord du chemin. Le pouvoir d'achat des retraités s'amenuise et beaucoup ont des difficultés à "joindre les deux bouts". La paupérisation aussi les concerne... La semaine bleue c'est 7 jours pour le dire et 365 jours pour agir. Le CCAS, ses élus et son personnel, en sont pleinement conscients.

*Discours de Jocelyne Couriol, maire-adjointe en charge des personnes âgées, lors de la clôture de la semaine bleue*



## Madame Élise Coullaud est centenaire.

Dans le prolongement de la semaine bleue, Madame Couriol-Vigné, adjointe en charge des personnes âgées, Madame Brunet-Rousquier, conseillère municipale, ont eu la joie de fêter les 100 ans de Madame Élise Coullaud. C'est le 26 octobre que nous avons rendu visite à notre nouvelle centenaire qui réside à la maison de retraite "Les Chênes" à Portes-lès-Valence.

Outre le bouquet traditionnel, le gâteau et les cadeaux, l'amitié et la chaleur humaine étaient au rendez-vous de ce bel anniversaire.

Madame Élise Coullaud était institutrice dans sa vie professionnelle et elle est la veuve de notre ancien maire, Gabriel Coullaud, dont nous avons fêté le centenaire de la naissance le 26 août 2011.



## Cross des écoles

Tous en course !



**560 élèves des écoles Voltaire, Joliot-Curie et Fernand Léger se sont retrouvés au parc Léo Lagrange pour le cross annuel des écoles.**

Organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire) et les éducateurs de l'école municipale des sports, cet événement n'est pas uniquement un moment de compétition entre écoliers, même si filles et garçons ont fait le maximum pour faire gagner leur école. Ce cross, c'est aussi un moment de rencontre entre élèves, enseignants et parents d'élèves. Les participants allant du CP au CM2, les parcours étaient adaptés : 1800 m pour les CM2,

1400 m pour les CM1, 1200 m pour les CE2, 1000 m pour les CE1 et 800 m pour les CP. A la fin de chaque course un goûter était distribué à chaque participant.

### Classement

#### CP : 800 m

##### Filles

1<sup>ère</sup> Berna Emma - École Voltaire

2<sup>ème</sup> Serna Julie - École Joliot-Curie

3<sup>ème</sup> Dridi Amira - École Fernand Léger

##### Garçons

1<sup>er</sup> Ben Abderrahmane Saïf - École Joliot-Curie

2<sup>ème</sup> Mesples Evan - École Joliot-Curie

3<sup>ème</sup> Bourdel Mathis - École Joliot-Curie

#### CE1 : 1000 m

##### Filles

1<sup>ère</sup> Chave Maëlle - École Voltaire

2<sup>ème</sup> Schmit Léonie - École Joliot-Curie

3<sup>ème</sup> Touzelet Méline - École Fernand Léger

##### Garçons

1<sup>er</sup> Sad Chemloul Walla-Eddine - Joliot-Curie

2<sup>ème</sup> Marmi Rayan - École Fernand Léger

3<sup>ème</sup> Massa Barnabé - École Voltaire

#### CE2 : 1200 m

##### Filles

1<sup>ère</sup> Filali Doria - École Joliot-Curie

2<sup>ème</sup> Raymond Axelle - École Joliot-Curie

3<sup>ème</sup> Dumay Lilou - École Voltaire

##### Garçons

1<sup>er</sup> Berger Jordan - École Joliot-Curie

2<sup>ème</sup> Ode Nolhan - École Joliot-Curie

3<sup>ème</sup> Chaabi Imrane - École Joliot-Curie

#### CM1 : 1400 m

##### Filles

1<sup>ère</sup> Azzoug Sophia - École Fernand Léger

2<sup>ème</sup> Rauch Samantha - École Voltaire

3<sup>ème</sup> Blanc Kélya - École Joliot-Curie

##### Garçons

1<sup>er</sup> Chaabi Amine - École Joliot-Curie

2<sup>ème</sup> Foriel Loïs - École Voltaire

3<sup>ème</sup> Hemissi Farès - École Voltaire

#### CM2 : 1800 m

##### Filles

1<sup>ère</sup> Blachier Iloria - École Joliot-Curie

2<sup>ème</sup> Louvat Flavie - École Joliot-Curie

3<sup>ème</sup> Cabrol Manon - École Joliot-Curie

##### Garçons

1<sup>er</sup> Jouin Lucas - École Joliot-Curie

2<sup>ème</sup> Massa Hippolyte - École Voltaire

3<sup>ème</sup> Malet Daniel - École Voltaire

## L'association sportive du collège Jean Macé mise à l'honneur.

Comme chaque année, l'UNSS Drôme et le Crédit Agricole, partenaire de l'Union Nationale du Sport Scolaire, ont organisé le 18 octobre



2011 une réception en l'honneur des sportifs Drômois. L'Association Sportive du collège Jean Macé a été récompensée et mise à l'honneur par la remise du prix du challenge du dynamisme de l'année. En effet, forte de 225 licenciés (103 filles et 122 garçons) en 2010-2011, l'association a une bonne représentation dans les différentes activités en compétition du district et du département (chaque collégien pratiquant au moins 2 activités sur l'année) ; à noter une participation massive aux cross, de nombreuses qualifications départementales et académiques, une participation au champion-

nat de France de ski.

Au plan des résultats, de nombreux titres ont été obtenus : champions de district (handball), champions départementaux (raid multi activités, handball, athlétisme estival...)

Pour recevoir ce trophée, un groupe d'élèves fidélisés a été invité, entouré de l'équipe des professeurs d'EPS, de Madame La Torre, Principale du collège, représentée pour l'occasion par Madame Bonnet, Principale adjointe, et de Monsieur Demez (CPE).

<http://unss.jeanmace.free.fr>

## Téléthon 2011

Les 2, 3 et 4 décembre, journées solidaires

Cette année encore, "L'Appel du Cœur" organise le Téléthon. Un week-end de générosité, de convivialité et de fraternité où tous les portoïis sont invités à y participer nombreux.

### Programme du Téléthon 2011

#### VENDREDI 2 DÉCEMBRE

- 14 h, concours de belote
- 19 h, au départ de la place de la mairie, retraite aux flambeaux accompagnée par les "Magiciens de la Valdaine", suivie d'une

soupe à l'oignon, participation : 2 €  
■ 20 h 30, tarot à la maison des associations.

#### SAMEDI 3 DÉCEMBRE

- Si le temps le permet, un trampoline sera installé place de la mairie.
- Danse de Laeti, prestations, samedi après midi sur le podium place de la mairie.
  - Sport et loisirs, fabrication et vente de boudin, charcuterie, vin chaud, etc...
  - MJC-Centre social, divers travaux manuels
  - Association féminine de travaux manuels, confection de gaufres.



- Cyclotouristes Portoïis et Bike club portoïis, randonnée de 20 km, inscriptions dans le hall de la mairie, 3 €.
- 14 h, Boule cheminote, concours de pétanque au boulodrome Sapet (ouvert à tous).
- 20 h 30, à l'Espace Cristal, repas dansant (20 €), animé par "Pauline et Alex".

#### DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

- 8 h à 12 h vente de boudin, quartier ouest
- Programme complet sur le site Internet de la ville :  
[www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)  
ou bien [www.telethonportoïis.free.fr](http://www.telethonportoïis.free.fr)

## Prévention routière

Les élèves de CM2 de l'école Voltaire ont reçu la visite d'un intervenant de la police nationale afin de leur faire passer un "certificat de capacité" à la conduite d'un vélo. Après une heure passée en classe en formation théorique à l'aide d'un diaporama, les élèves ont enfourché leur vélo pour la partie pratique. Un parcours avait été aménagé où chaque élève devait lâcher le guidon,

attraper une balle pour la déposer un peu plus loin ou encore slalomer entre des quilles, et tout ceci afin de développer l'agilité à la conduite. Cette formation permet aux écoliers d'appréhender et de comprendre les dangers de la route. À l'issue de ces deux épreuves, les points des deux parties sont ajoutés et déterminent si l'élève a obtenu son "certificat de capacité".



## Parfum de charbon et de vapeur dans la mairie

Plus de 50 personnes arrivées parfois de loin (Lyon, Marseille, Paris) ont assisté à l'inauguration de la maquette au 1/11 de la "230", locomotive légendaire que chacune et chacun peuvent admirer dans le hall de la mairie. Afin d'apprécier encore plus le fonctionnement de la motrice, un bouton poussoir a été installé. Celui-ci anime les roues de la locomotive et al-



lume les lanternes avant et arrière. Fière de son passé cheminot, théâtre de luttes sociales et de résistance, la ville de Portes est heureuse d'accueillir une si magnifique machine. Le maire a chaleureusement félicité M. Gondrillon pour son splendide travail et a exprimé ses remerciements à M. Jean-Claude Labrot, président du Train-train et à M. Alain Verney pour ce présent tant symbolique pour notre commune. La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié en mairie où cheminots et anciens cheminots présents en nombre ont dialogué et échangé leurs expériences.

### Petit déjeuner : le plein d'énergie



L'enfance est une étape décisive dans la vie d'un individu et l'alimentation y tient un rôle important. Dans le cadre du projet "La nutrition, le sport et les jeunes", un petit déjeuner était organisé par l'USEP à la salle Multi-activités. 40 enfants y participaient, 24 de l'école des sports et 16 de la MJC-Centre social. Le but de cette initiative est de prévenir l'obésité chez les jeunes et de lutter contre la mal bouffe. Ceci en leur apprenant les règles d'une nutrition équilibrée. Tous les jeunes présents étaient très satisfaits de cette démarche et ont dévoré avec plaisir leur petit déjeuner équilibré ! Un prochain atelier se déroulera durant les vacances d'hiver et se fera autour d'une table de découverte des fruits et des légumes.

## PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

La participation nombreuse des citoyens à la création du 5<sup>ème</sup> conseil de quartier "Nord" est la preuve des attentes fortes des habitants. Faire vivre la démocratie participative résulte du choix du maire et de son équipe consistant à faire réellement confiance aux portois impliqués en faveur du bien-vivre ensemble dans leur quartier. A l'exception de la participation d'un seul élu de l'opposition, regrettons une nouvelle fois que la droite municipale donne des leçons, sur un sujet non seulement qu'elle ne connaît pas mais qu'en plus, elle rejette catégoriquement, à l'exemple du mandat 2001-2008 durant lequel seule Madame le maire décidait, imposant sans même concertation ses choix aux citoyens.

### En France, nous sommes tous égaux mais certains sont plus égaux que d'autres.

Selon une récente étude de la Préfecture, la Drôme est le département de Rhône-Alpes qui compte de tristes records : plus fort taux de chômage et de pauvreté, plus bas salaires, plus faibles retraites...

Pourtant savez-vous que la France compte le plus grand nombre de foyers fiscaux millionnaires d'Europe selon une étude du Crédit Suisse ? Savez-vous que selon un rapport de l'Assemblée Nationale, prudemment caché par le député UMP, Franck Reynier : 4 800 ménages français très aisés sont parvenus à échapper à l'impôt sur le revenu ? Tout comme le groupe industriel Total qui ne paie pas l'impôt sur les sociétés tout en rémunérant grassement ses actionnaires ?

Le gouvernement vient d'annoncer de nouvelles mesures d'austérité et se prépare pour la 2<sup>ème</sup> fois à recapitaliser les banques françaises, avec nos impôts. Plus que jamais, élus et population, agissons dès maintenant pour la création d'un vrai pôle bancaire public sous contrôle citoyen pour stopper ce pillage financier, pour aider aux projets des particuliers comme des PME ; pour aider les collectivités qui financent 73 % des investissements utiles en France.

Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire, président du groupe  
"Communistes, Républicains et Citoyens".  
E-mail : [groupecerc.portes@yahoo.fr](mailto:groupecerc.portes@yahoo.fr)

### Triste vérité

Environ 2 millions de personnes vivent avec moins de 800 € par mois, la faiblesse des salaires, le temps partiel et le fractionnement des emplois ne prévoient pas d'amélioration pour ces prochaines années.

Après 10 ans de gestion par la droite le projet de loi des finances 2012 nous confirme que nous sommes toujours dans un contexte de dégradation historique des finances publiques, d'explosion des inégalités et de rechute de la croissance, le gouvernement ne prend pas la mesure de la crise et propose une cure d'austérité sans précédent.

Et qui va encore payer !!

Être socialiste, c'est vouloir un développement économique durable, harmonieux, remettant le progrès humain au cœur de ses priorités.

Je vous encourage dès à présent à réfléchir sur notre avenir. N'oublions pas que les prochaines élections seront les présidentielles... Il est important que chacun et chacune votent en toute connaissance de la gestion catastrophique de l'État. Les Portois ont bien compris l'importance de ces prochaines élections en venant nombreux voter pour les primaires socialistes, ils ont ainsi réaffirmé leur désir de changement.

Hélène Granjon, conseillère municipale, membre du groupe  
Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.  
E-mail : [groupe.ps.apparentes@free.fr](mailto:groupe.ps.apparentes@free.fr)  
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

### Règle d'or

Suite à l'accord trouvé le 26 octobre dernier entre les dirigeants de la zone euro et les banques, bons nombres d'élus, invitent le Président de la République à remettre l'inscription de la règle d'or d'équilibre budgétaire dans la constitution, à l'ordre du jour immédiatement. Alors que les Etats-membres de la zone euro s'appêtent à accepter une aide financière de certains pays émergents, dont la Chine, pour enrayer la crise de la dette grecque, le redressement de nos finances publiques apparaît comme une priorité et une urgence absolue. Il en va de notre souveraineté budgétaire, de la préservation de notre modèle social, et de notre responsabilité à l'égard de l'avenir de nos enfants. Face à la menace d'un emballement de notre dette qui frapperait de plein fouet les plus modestes de nos concitoyens, l'unité nationale doit prévaloir. Les socialistes espagnols et allemands ont su privilégier l'intérêt national aux intérêts partisans pour voter cette règle d'or. Il serait bon que la Gauche française s'inspire de leur attitude.

Tous les élus qu'ils soient communaux, départementaux, régionaux doivent absolument appliquer ce même principe d'équilibre budgétaire en privilégiant les emprunts pour les gros investissements et surtout l'autofinancement qui est une méthode raisonnée de financement de nos collectivités.

(Cette méthode a été appliquée de 2001 à 2008 sans augmentation de la fiscalité locale à Portes-lès-Valence).

Des incidents sur le fonctionnement de nos écoles : chauffage non mis sous prétexte d'économie, la semaine avant les vacances de toussaint, à laisser bon nombre de parents d'élèves et nous même très inquiets sur l'état de nos finances locales.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : [groupe-opposition-portoise@laposte.net](mailto:groupe-opposition-portoise@laposte.net)

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

## CHALLENGE ALAIN HARTZ TROPHÉE AMBROGELLY

Les 32<sup>ème</sup> courses pédestres également ouvertes au sport adapté, auront lieu le dimanche 20 novembre. Elles sont organisées par l'Association Le Lièvre et la Tortue avec comme partenaires, l'Office Portois des Sports, Courir Livron-Loisir et la Fédération Française de Sport Adapté. Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie. Il sera possible de retirer les dossards le samedi 19 novembre de 14h30 à 17h salle G. Brassens ou le dimanche 20 novembre jusqu'à 9h30 dernier délais. **Pour toute inscription un certificat médical de moins d'un an est exigé.**

Pour toutes informations :  
04 75 57 11 48 ou 06 89 62 97

## LA GOUTTE D'EAU DE MICHEL AUBERT

On a coutume de dire : « octobre ensoleillé, décembre emmitoufflé ». Si l'on en croit ce dicton, il faudra préparer des vêtements chauds pour décembre. Car, le moins qu'on puisse dire, c'est que le soleil fit de la résistance en octobre, au point de nous avoir permis de savourer quelques ultimes barbecues certains midis et même certains soirs, avant l'hiver et sa rigueur. Du point de vue de la pluviométrie, ce mois-ci fut relativement peu humide. Ainsi, il est tombé 89 litres au m<sup>2</sup>, comparés aux 147 litres/m<sup>2</sup> en 2010. Plus précisément, les pluies se sont concentrées sur la deuxième quinzaine du mois : le 19 octobre avec 27 litres/m<sup>2</sup>, le 25 octobre avec 46 litres/m<sup>2</sup> et le 28 avec 1 litre/m<sup>2</sup>. Cela signifie que 82 % des pluies du mois sont tombés en 2 jours ! Seuls durant 3 jours consécutifs, les 8, 9 et 10 octobre, il a plu respectivement 5, 6 et 4 litres/m<sup>2</sup>. Notons enfin qu'en 12 ans de relevés pluviométriques, le mois d'octobre 2007 a été le moins pluvieux avec seulement 8 litres/m<sup>2</sup> et le mois d'octobre 2000 le plus pluvieux avec 223 litres/m<sup>2</sup>.

## GRAND REPAS SOLIDAIRE

Le CCAS de Portes-lès-Valence organise un grand repas solidaire le samedi 24 décembre à 20h30 à l'Espace Cristal. Au programme : repas et animations, mais surtout convivialité et bonne humeur ! Pour les réservations, merci de vous adresser au CCAS (RDC mairie les lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30) à compter du 14 novembre au 9 décembre au plus tard. Places limitées. Tarifs : gratuité de 0 à 16 ans. De 10 à 25 € par personnes en fonction des ressources (présenter dernier avis d'imposition).

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux portois et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2011** pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de **changement d'adresse** au sein de la commune, les portois déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

## ENQUÊTE INSEE

Jusqu'au 26 novembre, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête sur les relations familiales et entre générations en France métropolitaine. Des enquêteurs, munis d'une carte officielle, interviendront sur la commune. Les personnes interrogées seront prévenues individuellement par lettre et du nom de l'enquêteur.

## VOS SORTIES

### ■ Au Club Ambroise Croizat

#### NOVEMBRE

**Vendredi 18**, belote, 13h30, au foyer.

#### DÉCEMBRE

**Vendredi 2**, belote, 13h30, au foyer. **Jeudi 15**, repas de Noël, 12h, salle Brassens, **Vendredi 16**, belote, 13h30, au foyer.

Les inscriptions ont lieu tous les jeudis de 9h30 à 11h30.

Renseignements :

M. Garnier, 04 75 57 11 09,

M. Sapet, 04 75 57 30 69.

### ■ Au Train-Théâtre

#### NOVEMBRE

**2 bis rue de Guingois** Cie Prise de Pied (acrobaties poétiques en ombres et lumières), mar. 22 à 20h30 et mer. 23 à 18h30. **Rosa la Rouge** (épopée musicale), sam. 26 à 20h30. **Alex Beaupain & Loane** (chanson) mar. 29 à 20h30.

#### DÉCEMBRE

**Les S'Tazunis** (hip hop, pièce chorégraphique) sam. 3 à 15h et 20h30. **Ikare Anima Théâtre** (théâtre d'objets, **jeune public**) mer. 7 à 15h30. **Sanseverino** (nouveau spectacle), ven. 9 à 20h30. **L & Bastien Lallemand** (des chocs chanson) mar. 13 à 20h30. **La Mine de rien & Imbert Imbert** (rencontres chocs) ven. 16 à 20h30

## THÉS DANSANTS 2011-2012

Les thés dansants auront lieu à l'Espace Cristal de 14h à 19h avec l'orchestre Daniel Chevalier. Ils sont organisés par différentes associations en partenariat avec la municipalité. Entrée 5 €, gratuit pour les Portois sur présentation d'un justificatif.

**Mardi 22 novembre 2011**, FNACA et Pétanque Cheminote Portoise.

**Mardi 7 février 2012** Club Ambroise Croizat et USCP Basket.

**Mardi 13 mars 2012** UGSP et Comité du Souvenir Français.

## MARCHÉ DE NOËL AU TEMPLE

L'association culturelle de l'église réformée organise un marché de Noël, le samedi 3 décembre de 9h30 à 17h30 au temple protestant, 9 rue Emile Zola.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assedic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Kenny Esclaine--Otmani,  
Jean-loan Lavric,  
Damien Cassorla--Pereira,  
Maloé Bezacier,  
Baptiste Besson

### Décès :

Marie-Françoise Salgues  
née Chevallier,  
Christian Ribereau,  
Idda Crouzet née Roméas,  
André Fine,  
Thibaut Cornillon

## FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

# Marché de Noël



**Dimanche 11  
décembre 2011**  
de 9 h à 17 h

Orgue de barbarie  
"Jour de Fête"

Présence du Père Noël  
en calèche

Manège pour enfants  
Stands de commerçants,  
d'artistes et d'artisans d'art



**Portes-les-Valence** : Salle Georges Brassens

# Arbre de Noël

*Spectacle et bal pour enfants*



Portes-lès-Valence

**Samedi 17  
décembre 2011**

à l'Espace Cristal  
de 14 h à 17 h

Spectacle - Goûter/Bal  
Rencontre  
avec le Père Noël

Les enfants sont sous  
la responsabilité des parents

14 h : Spectacle "De Bals en Balles" par la Cie Tour de Cirque  
15 h : Apparition du Père Noël - Goûter et bal

